

**IMPACTS DE LA CONJONCTION "MAIS" SUR
L'EXPRESSIVITÉ DES ÉNONCÉS ANAPHORIQUES DANS
LE "DISCOURS DE DAKAR"**

**IMPACTS OF THE CO-ORDINATING CONJUNCTION
"MAIS" ON THE EXPRESSIVENESS OF ANAPHORIC
UTTERANCES IN THE "DISCOURS DE DAKAR"**

SÈNE Birame

Enseignant chercheur

Institut de Français pour les Étudiants étrangers (IFE)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sociolinguistique, Linguistique et Didactique des Langues en Afrique (SOLDILAF)

Sénégal

Date de soumission : 25/03/2024

Date d'acceptation : 14/05/2024

Pour citer cet article :

SÈNE B. (2024) «Impacts de la conjonction "mais" sur l'expressivité des énoncés anaphoriques dans le "Discours de Dakar" », Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 2» pp : 171-191

Résumé

La présente contribution linguistique qui se trouve à la croisée de la stylistique et de la syntaxe a pour toile de fond le "Discours de Dakar" du Président français Nicolas Sarkozy et pour objet d'étude l'impact de la conjonction de coordination "mais" sur l'expressivité des énoncés anaphoriques. Nous défendons ici l'idée selon laquelle ce syntagme n'implique pas forcément la perte de la puissance expressive des phrases anaphoriques qui sont mises en coordination. C'est en vérité un syntagme qui peut apporter une valeur ajoutée à une combinatoire syntaxique sans pour autant exprimer une opposition et une contradiction. Tout bien considéré, la présente étude s'évertue à repérer nombre de valeurs distinctives de la conjonction de coordination "mais" dans la langue française, d'évaluer les impacts de cette conjonction sur les anaphores qui parsèment le "Discours de Dakar", et de saisir les messages profonds et significatifs que le Président Nicolas Sarkozy transmet à l'Afrique et à sa diaspora.

Mots-clés : Anaphore ; conjonction ; combinatoire syntaxique ; discours ; expressivité

Abstract

The present linguistic contribution which is at the crossroads of stylistics and syntax has as a backdrop the "Discours de Dakar" of French President Nicolas Sarkozy and as an object of study the impact of the co-ordinating conjunction "mais" on the expressiveness of anaphoric utterances. We defend here the idea according to which this syntagm does not necessarily imply the loss of the expressive power of the anaphoric sentences which are put into coordination. It is in truth a syntagm which can bring added value to a syntactic combination without expressing an opposition and a contradiction. All things considered, the present study strives to identify a number of distinctive values of the coordinating conjunction "mais" in the French language, to evaluate the impacts of this conjunction on the anaphors which dot the "Discours de Dakar", and to grasp the deep and significant messages that President Nicolas Sarkozy transmits to Africa and its diaspora.

Keywords: Anaphora ; conjunction ; syntactical combinatory ; speech ; expressiveness

Introduction

La présente étude s'intéresse au "Discours de Dakar" qui n'est autre qu'une allocution déclamée par le Président de la république française – en l'occurrence Nicolas Sarkozy – le jeudi 26 juillet 2007 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Cette allocution qui demeure un évènement marquant tant sur le plan historique que politique revêt dans le domaine linguistique une importance toute particulière en ceci qu'elle permet à l'orateur de mobiliser une panoplie de ressources langagières susceptibles d'étayer et de clarifier sa position sur un certain nombre de questions. Par souci de clarté et dans l'optique de n'accorder aucune concession aux sous-entendus équivoques, le sujet parlant fait usage de l'anaphore (une figure rhétorique se distinguant par sa redondance et son expressivité) pour aborder plusieurs thématiques.

Toutefois, ce qui nous préoccupe le plus, c'est que, par rapport à trois thématiques prépondérantes (à savoir les conséquences actuelles de la colonisation, le sort de l'homme noir, et la place de la jeunesse africaine dans le monde contemporain), le Président Sarkozy utilise une technique spéciale : il met ensemble des énoncés anaphoriques qui sont séparées par la conjonction de coordination "mais". Or, cette conjonction est une catégorie grammaticale qui est réputée pour sa propriété adversative, c'est-à-dire qu'elle marque une opposition dans une trame discursive. À ce titre, quelques interrogations s'imposent. Le récepteur (lecteur, auditeur, spectateur, internaute...) doit-il considérer le syntagme "mais" comme un mot qui n'exprime qu'une opposition ? Ce syntagme entraîne-t-il la perte de la puissance expressive d'une des phrases anaphoriques de Sarkozy ? Offre-t-il une forte valeur ajoutée à l'allocution présidentielle ?

Pour trouver des réponses à ces questions, la présente étude qui s'inscrit dans le sillage de la stylistique et de la syntaxe se donne pour objectifs d'identifier les valeurs particulières de la conjonction de coordination "mais" dans une combinatoire syntaxique, d'apprécier les impacts de ladite conjonction sur les phrases anaphoriques dans le "Discours de Dakar", et d'appréhender les messages que l'orateur transmet de manière distincte et précise.

Dans cette perspective, nous mettons en avant les hypothèses de recherche suivantes : en position médiane, la conjonction "mais" n'implique pas forcément une opposition entre des faits, des idées et des arguments ; contrairement aux idées reçues, elle peut apporter un plus à

l'expressivité des énoncés anaphoriques ; elle peut aider le locuteur à clarifier sa position sans se contredire ni affaiblir la force de son discours.

En plus d'une méthodologie articulée autour de l'établissement du corpus, de la recherche documentaire et de la radioscopie des données collectées, la présente étude linguistique s'adosse à un plan tripartite : la première partie donne à voir les considérations théoriques sur la conjonction "mais" ; la deuxième est axée sur le cadre méthodologique de la présente étude ; la dernière se rapporte à l'analyse des résultats et à la discussion.

1. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES SUR LA CONJONCTION "MAIS"

Pour mener à bien l'analyse des données de notre corpus et faire comprendre les enjeux de notre discussion, nous sommes obligé d'apporter quelques éclaircissements sur la notion de conjonction. Par la suite, nous mettrons en lumière les emplois spécifiques de "mais".

1.1. La notion de conjonction

Faisant partie intégrante des catégories grammaticales au même titre que le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe, l'adjectif, le déterminant, l'interjection et la préposition, la conjonction a ceci de particulier qu'elle se charge d'unir des éléments de même statut et de même fonction (sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, épithète, etc.) dans la combinatoire syntaxique. Pour autant que nous puissions en juger par l'observation minutieuse, l'idée d'union transparaît doublement dans l'appellation proprement dite. En effet, l'unité préfixale "con" qui vient du latin "cum" signifie "ensemble, avec". Quant au syntagme "jonction", il exprime la liaison, le croisement, l'accordement, l'union. Sous ce versant, Jean-Pierre Colin (2010, p.315) affirme à travers la note définitoire suivante :

« Dans le mot "conjonction", on voit le mot jonction = union.

La conjonction est donc un mot invariable qui joint :

- soit deux mots à l'intérieur d'une proposition ;*
- soit deux propositions entre elles ;*
- soit même parfois deux phrases. »*

Dans la même perspective, Jean Dubois, Mathée Giacomo et Louis Guespin (2007, pp.109-110) soutiennent :

« La grammaire définit la conjonction comme un mot invariable qui sert à mettre en rapport deux mots ou groupes de mots de même fonction dans une

même proposition, ou bien deux propositions de même fonction ou de fonctions différentes. On réunit ainsi sous la même dénomination deux types de mots qui jouent le rôle de connecteurs ou d'articulations logiques du discours. »

Dans ce passage, Jean Dubois, Mathée Giacomo et Louis Guespin font référence à deux types de conjonction : conjonction de coordination et conjonction de subordination. Il convient, dans le cadre de la présente étude, de focaliser notre attention sur les conjonctions de coordination, vu que "mais" en est une. À propos des traits distinctifs des conjonctions de coordination, Maurice Grevisse et André Goosse (2006, p. 1542) attestent :

« Caractéristiques des conjonctions de coordination.

a) Elles se placent entre les éléments qu'elles sont chargées d'unir, ou parfois devant chacun de ces éléments (ou plusieurs d'entre eux).

b) Elles n'ont pas de fonction à l'intérieur de la phrase ou de la proposition. Elles sont de purs liens.

*c) Elles ne peuvent se combiner : *et ou, * et mais, *ou mais, etc. »*

En plus de ces trois distinctifs, la conjonction de coordination est considérée comme faisant partie des catégories mineures et des mots vides. Sous ce rapport, Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet (2008, p.21) écrivent :

« Certains mots dits vides n'ont pas de sens par eux-mêmes : il s'agit surtout des mots grammaticaux (prépositions, conjonctions, déterminants, pronoms), opposés aux mots lexicaux ou mots pleins (noms, adjectifs, verbes, adverbes ; on parle aussi de catégories majeures). Ceux-ci ont un sens plus autonome et une référence : ils renvoient à un objet ou une notion définissable. »

Fort de toutes ces informations, nous pouvons nous demander si la conjonction "mais" peut être prise pour un mot vide. Il convient dès lors de porter une attention particulière à ce terme.

1.2. La conjonction "mais" et ses emplois

La conjonction "mais" est une notion à la fois significative et dynamique. Léon Clédat a mené quelques investigations sur son sens étymologique et son mode de formation. Cette expression est issue du latin "magis", plus exactement de "magne" qui signifie "plus, plus encore". Elle occupe la position finale des mots suivants : désormais, jamais. Poussant la réflexion, le linguiste susnommé accrédite l'idée selon laquelle les conjonctions "mais" et "et"

formaient une étroitesse d'existence en ceci qu'elles exprimaient toutes deux l'addition et l'opposition. Au fil du temps, la conjonction "et" se voyait ramenée à l'addition, tandis que "mais" se confinait dans l'opposition. Tout bien considéré, Léon Clédats (1914, p.356) indique :

« Mais. Sur l'origine du mot, v. magne. Comme conjonction, il s'est d'abord employé avec le sens de "plus, plus encore". Puis l'idée copulative est devenue une idée adversative ; c'est ainsi que la conjonction et s'emploie quelquefois pour marquer une opposition : "Tu le vois et tu te tais". Désormais signifie proprement "dès maintenant plus" [...] et jamais : "dès ce moment plus". »

Sous ce rapport, il est important de souligner que le vocable "mais" exprime une coordination qui n'est ni copulative ni disjonctive ni consécutive ni causale. Étant donné qu'il marque une opposition, il exprime une coordination adversative, sans compter qu'il fait partie intégrante des conjonctions de coordination proprement dites. C'est dans ce sens que Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2008, p.525) affirment :

« Les grammaires traditionnelles classent les termes coordonnants selon des critères sémantico-logiques : termes copulatifs (et, ni, puis, etc.), disjonctifs (ou, ou bien, soit...soit), adversatifs (mais, en revanche, cependant, etc.), causals (car, en effet, etc.) et consécutifs (donc, aussi, alors, etc.). Ils ont chacun des conditions d'emploi spécifiques déterminées par le ou les types de jonctions qu'ils servent à marquer. Cela est particulièrement vrai des conjonctions de coordination proprement dites. »

Grâce au syntagme adversatif "mais", deux propositions (qu'elles soient indépendantes, principales ou subordonnées) peuvent être mises en opposition l'une à l'autre. On parle notamment d'opposition quand la seconde proposition comporte une différence marquée, c'est-à-dire qu'elle énonce une idée contraire à la première, sans la restreindre ni l'exclure. En tant que conjonction de coordination proprement dite, "mais" exerce une nette influence sur la trame discursive, en particulier sur la description et l'argumentation. Il existe un mais argumentatif, un mais descriptif, un mais de renchérissement. Olivier Soutet (1989, pp.90-91) explique à travers des illustrations :

« Mais descriptif : il apparaît nécessairement derrière une négation, l'unité de droite et l'unité de gauche qu'il coordonne ayant le même support de prédication ; l'unité de droite exprime positivement ce que l'unité de gauche

a signifié négativement dans le cadre d'une négation réfutatoire : il n'est pas honnête, mais fourbe. Les deux informations transmises vont dans le même sens, fourbe étant l'antonyme – au moins en contexte – de honnête.

Mais argumentatif : le mécanisme de rectification, que traduit l'unité de droite, n'opère pas, dans ce cas, sur l'unité de gauche, mais sur la conclusion implicite à laquelle elle doit conduire selon le locuteur. Soit il est jeune mais avisé : l'assertion il est jeune est orientée vers la conclusion implicite il est étourdi, conclusion qu'inverse mais avisé, lequel impose son argumentation argumentative à l'ensemble de la phrase (d'où une conclusion globale possible du type : je lui confierai ce travail.). [...]

Le mais de renchérissement du type il est génial mais génial. Le raisonnement sous-jacent est le suivant : 1/ le locuteur ayant asserté il est génial craint d'avoir été insuffisamment compris, que l'allocutaire ait fait une interprétation minimale de l'unité de gauche (« il est génial sans plus ») ; 2/ il inverse cette conclusion en demandant qu'on entende génial dans son sens plein, maximal. Il s'agit en fait d'un emploi métalinguistique fondé sur la déformabilité sémantique d'un même item lexical. »

Les illustrations données par Soutet suffisent à faire comprendre que "mais" ne peut pas unir plus deux expressions au niveau de l'axe syntagmatique. Cependant, son emprise sur le discours ne peut être réfutée ; il influe sur l'orientation de l'argumentation. Riegel, Pellat et Rioul (2008, p.527) précisent :

« Mais, fondamentalement asymétrique, ne peut pas coordonner plus de deux termes ni être répété. Il fonctionne comme un inverseur d'orientation argumentative :

- *en coordonnant un terme négatif avec un antonyme positif : il n'est pas petit, mais (au contraire) grand ;*
- *en indiquant que le deuxième terme est un argument plus fort qui oriente de façon décisive vers une conclusion opposée aux attentes suscitées par le premier : il est milliardaire, mais honnête (à condition d'admettre qu'en général les milliardaires ne sont pas honnêtes). Dans cet emploi, mais peut coordonner des phrases de type différent : Tu peux y aller, mais sois prudent / est-ce prudent ? – Fais à ta guise, mais Paul ne sera pas content ;*

- *en introduisant, dans un dialogue, une rupture avec l'énoncé précédent dont il réfute un présupposé : Paul a cessé de fumer – Mais il n'a jamais fumé. »*

Il s'ensuit que l'opposition ne constitue pas l'unique propriété discursive de "mais". Cette conjonction de coordination assure le rôle de soulignement quand elle débute un échange conversationnel ou une phrase qui n'a pas de lien direct avec la précédente. En vertu de ce parti pris, elle tend vers le statut de mot-phrase, c'est-à-dire de mot unique susceptible de correspondre à n'importe quelle phrase (interrogative, affirmative, impérative ou exclamative). Aussi, Maurice Grevisse et d'André Goosse (2006, p. 585) indiquent :

« Certaines phrases interrogatives commencent par une conjonction de coordination alors qu'elles ne paraissent pas liées à ce qui précède ou même alors qu'elles sont au début d'une conversation : Tiens, bonjour ! Et qu'est-ce qui me vaut le plaisir de votre visite ? [...] Mais comment allez-vous, cher collègue ? [...]

Dans certains cas, il y a peut-être un lien avec ce qu'a dit l'interlocuteur ou avec des éléments restés implicites. Mais, dans d'autres cas, et a une fonction interpellative, tandis que mais a un rôle de soulignement. »

Au bout du compte, il est aisé de remarquer qu'en plus de sa charge sémantique, la conjonction "mais" porte plusieurs valeurs (description, argumentation, renchérissement, soulignement). C'est dire qu'elle est une expression dynamique, dotée d'une puissance suggestive, voire expressive selon le contexte énonciatif dans lequel elle est employée. C'est dire également qu'elle ne mérite pas d'être considérée comme une catégorie mineure, pas plus qu'un mot vide. Elle est une notion tellement subtile qu'il est difficile de lui attribuer une grandeur mesurable. Ses valeurs sont plus denses qu'il ne semble. Le passage ci-dessous vient en appoint :

« La conjonction de coordination "mais" a plusieurs sens.

- *L'exclusion : "Cela ne s'est pas passé mardi, mais mercredi." L'une des deux propositions est clairement exclue.*
- *La restriction : "Les joueurs ont été efficaces, mais moins que leurs adversaires." L'une des propositions restreint l'autre.*

- *L'opposition* : "Il avait les yeux d'un bleu profond et doux, mais un regard méchant." La seconde proposition s'oppose à la première, mais sans l'exclure.
- *La concession* : "Il s'habille très bien, mais il ne sait pas toujours adapter sa tenue aux circonstances." Dans ce cas, les éléments s'additionnent, le premier étant vu comme une concession.
- *L'extension* : "Victor Hugo n'était pas seulement un écrivain, mais aussi un homme politique." Dans ce cas, la seconde proposition n'exclut pas la première, mais constitue un prolongement.
- *L'objection* : "Je ne peux pas avoir tort... mais si, cependant, je me trompais ?" Dans ce cas, on parlera d'objection plutôt que d'exclusion.
- *La transition* : "Nous avons avancé sur le premier dossier, mais le plus important reste de terminer le second." Dans ce cas, le "mais" perd sa valeur d'exclusion et devient un élément marquant la transition. »¹

En raison de leur simplicité, ces sept valeurs (exclusion, restriction, opposition, concession, extension, objection, transition) vont être les principaux centres d'intérêt de la présente étude. Il s'agira pour nous de déterminer dans notre champ d'analyse lesquelles d'entre elles sont mises à profit par le Président Sarkozy dans le "Discours de Dakar".

2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Sur le plan méthodologique, la présente étude s'est appuyée sur une série d'activités. Nous avons mené des recherches sur l'auteur du "Discours de Dakar", sur les circonstances dudit discours, avant de procéder à l'exploitation des données du corpus.

2. 1. Recherche sur l'auteur du "Discours de Dakar"

Dans notre champ d'analyse, nous considérons que l'auteur patent du "Discours de Dakar" est Nicolas Sarkozy. En effet, non seulement il l'a rendu public ce discours, mais aussi il en a assumé la responsabilité au point de subir nombre de commentaires critiques de la part des récepteurs. Dans ce cas, qui est Nicolas Sarkozy ? Par souci de concision, nous pouvons présenter Nicolas Sarkozy comme un Français qui, avant d'être président, a fait office d'avocat, de maire, de député, de ministre, de porte-parole du gouvernement. Il est un leader

¹ <https://www.projet-voltaire.fr/dossier-voltaire/conjonctions-de-coordination/> . Site consulté le 02 mai 2023

d'opinion, un alchimiste du verbe, un rhéteur ; ce qui suggère une certaine maîtrise dans l'art du discours et de l'argumentation.

2. 2. Recherche sur les circonstances du "Discours de Dakar"

Les circonstances qui ont précédé le "Discours de Dakar" sont marquées par des polémiques qui peuvent se résumer ainsi :

❖ Polémiques sur l'image de la France en Afrique

Dans le contexte de la mondialisation et de l'universalisme, la France voit son image affectée : elle est accusée d'exercer une influence néocoloniale en Afrique, de s'ingérer dans les affaires intérieures des États africains, d'être responsable du triste sort de ses anciennes colonies. D'ailleurs, Bart Gielis (2014, p.8) affirme :

« Selon les critiques de la politique française postcoloniale, la sphère d'influence de la francophonie a pris racine dans le temps de la colonisation et se penche sur les réseaux officiels ainsi que souterrains, se manifestant aussi dans les interventions militaires de la France (Fourt 2010). Depuis l'indépendance des pays africains dans les années 1960, la France est intervenue militairement plus de trente fois en Afrique, le Mali et la République centrafricaine étant les exemples les plus récents. »

❖ Polémiques sur la politique de Sarkozy

Avant de déclamer le "Discours de Dakar", Nicolas Sarkozy était perçu comme un homme politique qui était dur envers les étrangers. Bart Gielis (2014, p. 10) explique :

« [...] Sarkozy se concentre de plus en plus sur le durcissement de la politique vis-à-vis l'immigration et l'intégration des immigrants, dans le contexte de ses tentatives de projeter l'image d'un Président qui est dur mais juste, qui combatte le profitariat ainsi que la criminalité – deux concepts qu'il relie de plus en plus à l'immigration au cours de sa présidence, comme démontré par son discours exceptionnellement musclé à Grenoble, le 30 juillet 2010, dans lequel il annonce un réexamen des règles de naturalisation et l'assouplissement des règles concernant la déchéance de la nationalité française pour les délinquants d'origine étrangère. »

2. 3. Exploitation des données du corpus

Pour mener à bien notre analyse linguistique, nous avons adopté la démarche suivante :

- lecture minutieuse et répétitive du "Discours de Dakar" ;
- numérotation de tous les paragraphes ;
- radioscopie des séquences discursives qui sont anaphoriques (phrases, propositions, paragraphes) ;
- établissement du corpus ;
- primauté de l'analyse linéaire, qualitative et succincte.

Au bout du compte, il est donné de constater que le "Discours de Dakar" se constitue sur la base de cent cinquante-six (156) paragraphes. Il est également donné de constater que le Président français Nicolas Sarkozy accorde une préférence marquée à l'anaphore. En effet, il a fait usage de cette figure rhétorique dans cent vingt-deux (122) paragraphes. La nature des séquences anaphoriques a par ailleurs retenu notre attention :

- sur le plan macrostructural, nous avons remarqué les reprises d'items au début de plusieurs paragraphes ;
- sur le plan microstructural, nous avons décelé la présence constante d'anaphores dans certaines phrases assertives, interrogatives et nominales, ainsi que dans certaines propositions indépendantes juxtaposées.

Du moment qu'elle apparaît dans cent vingt-deux (122) paragraphes, l'anaphore occupe 78 % de la trame discursive de l'allocution présidentielle. Seuls trente-quatre paragraphes sont épargnés ; ce qui équivaut à 22%.

Il faut comprendre par-là que les occurrences d'anaphores au niveau de l'axe syntagmatique permettent à l'énonciateur, en l'occurrence le Président Sarkozy, d'allonger non seulement son allocution, mais aussi son temps de parole, de capter l'attention de son public (auditoire, lecteurs) en jouant sur son affectivité, sur sa manière de penser, d'insister sur des faits importants pour avoir les résultats escomptés, de clarifier sa position pour ne laisser subsister aucune ambiguïté.

Il faut signaler qu'il existe trois passages où le Président Sarkozy met ensemble des phrases anaphoriques séparées par la conjonction « mais ». Ces passages ont pour toiles de fond trois thématiques :

- les conséquences actuelles de la colonisation,

- le sort de l'homme noir,
- la place de la jeunesse africaine dans le monde contemporain.

Au vu de tous les faits précédemment considérés, nous pouvons dire que le "Discours de Dakar" se constitue sur la base d'une combinatoire syntaxique qui, en raison de l'omniprésence des anaphores, demeure imagée, significative et expressive. Chez le sujet parlant, on perçoit non seulement une volonté manifeste de capter l'attention du récepteur (lecteur, auditeur, internaute, etc.), mais aussi une détermination certaine à clarifier ses idées pour ne laisser subsister aucun quiproquo. Par le biais de la conjonction de coordination "mais", l'orateur focalise l'attention de son récepteur sur trois constructions anaphoriques qui tournent autour des questions suivantes : les conséquences actuelles de la colonisation, le sort de l'homme noir, et la place de la jeunesse africaine dans le monde contemporain. Sur le plan linguistique, la question que nous posons est : quels sont les impacts de ladite conjonction sur l'expressivité des constructions anaphoriques dans le discours ciblé ?

3. ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Comme nous l'avons indiqué dans la partie théorique, la conjonction de coordination "mais" exprime les valeurs suivantes : exclusion, restriction, opposition, concession, extension, objection, transition, soulignement. Dans ce qui suit, nous allons déterminer les valeurs mises à profit par le Président Sarkozy dans son allocution. À la suite de quoi, nous marquerons une pause pour la discussion.

3. 1. Analyse des résultats

S'exprimant sur la colonisation, le Président Sarkozy dit :

« La colonisation n'est pas responsable de toutes les difficultés actuelles de l'Afrique. Elle n'est pas responsable des guerres sanglantes que se font les Africains entre eux. Elle n'est pas responsable des génocides. Elle n'est pas responsable des dictateurs. Elle n'est pas responsable du fanatisme. Elle n'est pas responsable de la corruption, de la prévarication. Elle n'est pas responsable des gaspillages et de la pollution.

Mais la colonisation fut une grande faute qui fut payée par l'amertume et la souffrance de ceux qui avaient cru tout donner et qui ne comprenaient pas pourquoi on leur en voulait autant.

La colonisation fut une grande faute qui détruisit chez le colonisé l'estime de soi et fit naître dans son cœur cette haine de soi qui débouche toujours sur la haine des autres.

La colonisation fut une grande faute mais de cette grande faute est né l'embryon d'une destinée commune. Et cette idée me tient particulièrement à cœur.

La colonisation fut une faute qui a changé le destin de l'Europe et le destin de l'Afrique et qui les a mêlés. Et ce destin commun a été scellé par le sang des Africains qui sont venus mourir dans les guerres européennes. »

(Sarkozy, 2007, paragraphes de 32 à 36)

La conjonction de coordination "mais" apparaît doublement dans ce fragment de texte, en particulier au début du paragraphe 33 et à l'intérieur du paragraphe 35. Toutefois, elle exprime différentes valeurs :

- Le "mais" qui occupe la position initiale du paragraphe 33 a une valeur d'objection. Avec franchise et sans jouer avec les mots, le président Sarkozy rejette l'idée que la colonisation demeure à l'origine des multiples drames politiques qui affectent les sociétés africaines contemporaines (sanglantes guerres fratricides, génocides, présence de régimes dictatoriaux, fanatisme, corruption, prévarication, gaspillages, pollution).
- Le "mais" qui occupe la position médiane du paragraphe 35 a une valeur d'extension. Le Président Sarkozy n'exclut pas l'idée que la colonisation reste une grande faute. Mais ses convictions liées à l'universalisme l'amènent à faire usage de la valeur extensive de la conjonction "mais" pour inviter les Africains à avoir une destinée commune non seulement avec l'Europe, mais aussi avec les civilisations contemporaines.

Par ailleurs, s'exprimant sur le sort de l'homme noir, le Président français dit :

« Cet homme noir qui ne peut s'empêcher de se répéter sans fin " Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes ". Cet homme noir, je veux le dire ici à Dakar, a le visage de tous les hommes du monde.

Cette souffrance de l'homme noir, je ne parle pas de l'homme au sens du sexe, je parle de l'homme au sens de l'être humain et bien sûr de la femme et de l'homme dans son acceptation générale. Cette souffrance de l'homme noir, c'est la souffrance de tous les hommes. Cette blessure ouverte dans l'âme de l'homme noir est une blessure ouverte dans l'âme de tous les hommes.

Mais nul ne peut demander aux générations d'aujourd'hui d'expier ce crime perpétré par les générations passées. Nul ne peut demander aux fils de se repentir des fautes de leurs pères. »

(Sarkozy, 2007, paragraphes de 12 à 14)

Dans la première construction anaphorique (ensemble formé par les paragraphes 12 et 13), les déterminants démonstratifs "cet" et "cette" ont ceci de particulier qu'ils permettent successivement d'identifier le référent matériel (homme noir) et les référents immatériels (souffrance, blessure). Assumant une fonction de désignation, ces déterminants contribuent à la mise en relief des référents qui occupent des places de premier plan dans la littérature négro-africaine, en particulier dans l'univers littéraire de la négritude. Par le jeu de l'intertextualité, le Président français Nicolas Sarkozy cite sans le nommer le poète et chanteur de la négritude, Aimé Césaire (1983, p.11) qui en référence à la France écrit : « *Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes* ».

En plus de l'intertextualité, le Président français utilise une technique spéciale. Il s'agit de la technique de dislocation et d'extraction. La technique en question donne la possibilité de disséquer le thème ou le prédicat, de modifier la charpente syntaxique d'un énoncé, de détacher un constituant de la phrase. Elle connaît un succès en stylistique parce qu'elle rend expressives les phrases disloquées ou segmentées. Dans le "Discours de Dakar", le Président Sarkozy l'utilise, non pas pour mettre en valeur l'homme noir par rapport aux autres, non pas pour exalter la souffrance et la blessure de cet homme aux dépens des autres, mais pour souligner leur caractère commun à l'égard de toute l'humanité.

Persuadé que la France contemporaine n'est pas tenue de réparer les préjudices causés par l'ancienne France, ledit énonciateur affirme avec force : « *Mais nul ne peut demander aux*

générations d'aujourd'hui d'expier ce crime perpétré par les générations passées. Nul ne peut demander aux fils de se repentir des fautes de leurs pères. »

Au sens strict, la conjonction de coordination "mais" qui débute cette seconde construction anaphorique (paragraphe 14) n'est ni exclusive, ni restrictive, ni oppositionnelle, ni concessive, ni objective, ni transitionnelle. En réalité, c'est une conjonction qui exprime une extension. Par là, on perçoit à nouveau chez le locuteur une volonté d'inviter les Africains au dépassement.

Enfin, concernant la place de la jeunesse africaine dans le monde contemporain, le Président Sarkozy soutient :

« Je suis venu vous dire que vous n'avez pas à avoir honte des valeurs de la civilisation africaine, qu'elles ne vous tirent pas vers le bas mais vers le haut, qu'elles sont un antidote au matérialisme et à l'individualisme qui asservissent l'homme moderne, qu'elles sont le plus précieux des héritages face à la déshumanisation et à l'aplatissement du monde.

Je suis venu vous dire que l'homme moderne qui éprouve le besoin de se réconcilier avec la nature a beaucoup à apprendre de l'homme africain qui vit en symbiose avec la nature depuis des millénaires.

Je suis venu vous dire que cette déchirure entre ces deux parts de vous-mêmes est votre plus grande force, et votre plus grande faiblesse selon que vous vous efforcerez ou non d'en faire la synthèse.

Mais je suis aussi venu vous dire qu'il y a en vous, jeunes d'Afrique, deux héritages, deux sagesses, deux traditions qui se sont longtemps combattues : celle de l'Afrique et celle de l'Europe.

Je suis venu vous dire que cette part africaine et cette part européenne de vous-mêmes forment votre identité déchirée.

Je ne suis pas venu, jeunes d'Afrique, vous donner des leçons.

Je ne suis pas venu vous faire la morale.

Mais je suis venu vous dire que la part d'Europe qui est en vous est le fruit d'un grand péché d'orgueil de l'Occident mais que cette part d'Europe en vous n'est pas indigne.

Car elle est l'appel de la liberté, de l'émancipation et de la justice et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Car elle est l'appel à la raison et à la conscience universelles. »

(Sarkozy, 2007, paragraphes de 50 à 59)

Ce passage comporte quatre "mais" :

- Un "mais" occupe la position médiane du premier paragraphe (paragraphe 50). Ce "mais" coordonne deux propositions (une complétive qui est accompagnée d'un verbe conjugué et une autre qui est marquée par l'ellipse) : « *elles ne vous tirent pas vers le bas mais vers le haut* ». La première proposition est clairement exclue en raison de sa polarité négative. À cet effet, le lecteur peut être tenté de considérer le "mais" comme un "mais" exclusif. Cependant, il suffit de reconsidérer le paragraphe en question pour se rendre que le Président Sarkozy fait plus d'objection que d'exclusion : « *Je suis venu vous dire que vous n'avez pas à avoir honte des valeurs de la civilisation africaine, qu'elles ne vous tirent pas vers le bas mais vers le haut, qu'elles sont un antidote au matérialisme et à l'individualisme qui asservissent l'homme moderne, qu'elles sont le plus précieux des héritages face à la déshumanisation et à l'aplatissement du monde.* » En vérité, à travers cette phrase qui fonctionne par emboîtement hypotaxique de plusieurs propositions, le sujet parlant argumente pour contredire certaines idées reçues sur les valeurs de la civilisation africaine. La formule d'injonction « *vous n'avez pas à avoir honte* » laisse penser que ce sujet parlant a connaissance de l'existence des stéréotypes négatifs dont les Africains sont victimes ; ce qui explique d'ailleurs sa posture défensive en faveur de ladite civilisation. C'est donc le contexte, plus exactement le cotexte, qui permet d'identifier la valeur objective de la conjonction "mais".
- Un "mais" débute le paragraphe 53 : « *Mais je suis aussi venu vous dire qu'il y a en vous, jeunes d'Afrique, deux héritages, deux sagesse, deux traditions qui se sont longtemps combattues : celle de l'Afrique et celle de l'Europe.* » Ce "mais" n'exclut

pas les précédents énoncés anaphoriques ; il traduit un prolongement. Il est porteur d'une valeur extensive, d'autant plus qu'il est accompagné de l'adverbe "aussi".

- Deux "mais" se trouvent dans le paragraphe 57 : «*Mais je suis venu vous dire que la part d'Europe qui est en vous est le fruit d'un grand péché d'orgueil de l'Occident mais que cette part d'Europe en vous n'est pas indigne.* » Ce paragraphe est précédé de deux énoncés anaphoriques. Et ces énoncés indiquent que le locuteur se garde de donner des leçons et de faire la morale. Par voie de conséquence, le "mais" qui débute ledit paragraphe perd sa valeur d'exclusion. Étant donné qu'il permet au protagoniste du discours d'aborder une autre idée (à savoir "*la part d'Europe qui est en vous*"), il devient un "mais" transitionnel.

Quant au "mais" qui se trouve en position médiane dans le paragraphe 57, il n'est pas en correspondance directe avec les deux énoncés anaphoriques, contrairement au précédent. Pour autant que nous puissions en juger par l'observation minutieuse, ce "mais" coordonne deux propositions complétives : « *que la part d'Europe qui est en vous est le fruit d'un grand péché d'orgueil de l'Occident* », « *que cette part d'Europe en vous n'est pas indigne* ». La seconde proposition s'oppose à la première, mais sans l'exclure. Ce qu'il faut signaler ici, c'est que l'expression adversative "mais que" (qui traduit une idée d'opposition) est choisie par rapport à la formule copulative "et que" (qui exprime une addition). Il s'ensuit que la valeur de ce "mais" oppositionnel est confortée par une figure rhétorique dénommée alliance d'idées. Le linguistique Bernard Dupriez (1984, p.33) explique que l'alliance consiste à « *rapprocher, dans une relation quelconque, deux idées inverses l'une de l'autre* ». Dans le paragraphe 57, par l'entremise du "mais" adversatif ou oppositionnel, le Président Sarkozy met à profit ladite figure rhétorique en attribuant des vertus à la part d'Europe qui « *est le fruit d'un grand péché d'orgueil de l'Occident* ». Sous cet angle, il rapproche deux idées qui ont apparemment des différences très marquées : grand péché d'orgueil et avantages. Au regard des paragraphes 58 et 59, les avantages concernent l'appel à la liberté, l'émancipation, la justice, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'appel à la raison et à la conscience universelles.

Somme toute, la conjonction de coordination "mais" apparaît à différents endroits dans les énoncés anaphoriques du Président Sarkozy. Mais, elle n'est pas porteuse d'une même valeur. En position initiale, elle exprime l'objection, l'extension et la transition suivant le contexte

énonciatif ciblé. En position médiane, elle traduit l'objection, l'extension et l'opposition. Par conséquent, les traits distinctifs les plus saillants sont la valeur objective et la valeur extensive. L'étude succincte du "Discours de Dakar" a permis de comprendre que la conjonction "mais" n'a pas forcément un impact négatif sur une trame discursive. Elle ne fonctionne pas toujours comme un « *inverseur d'orientation argumentative* » (Riegel, Pellat et Rioul, 2008, p.527). Ses traits distinctifs permettent d'apporter des valeurs ajoutées à l'allocution déclamée par le Président de la république française. Cette étude a également permis de comprendre que ledit Président argumente pour contredire certaines idées reçues sur l'Occident et sur l'Afrique. Par-dessus tout, il tonifie son discours et appelle la communauté africaine au dépassement, au dialogue et à l'universalisme.

3. 2. Discussion

Notre brève discussion va porter sur la conjonction de coordination "mais", et non sur les thématiques soulevées dans le "Discours de Dakar".

Avant tout, il convient de porter un regard critique sur l'appellation "conjonction". À y regarder de plus près, on constate que ce terme indique plus une action qu'un statut. Contrairement aux catégories grammaticales telles que le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe, l'adjectif et le déterminant, la conjonction ne correspond pas en toute rigueur à une nature. Son unité suffixale -ion en constitue un témoignage formel. D'ailleurs, Jean Dubois, Mathée Giacomo et Louis Guespin (2007, pp.110) qualifient cette conjonction d'« *opération syntaxique* ».

Face à ce problème terminologique, Agnès Millet (2019, p.209) met en avant le terme "joncteur" : « *Ainsi, la catégorie des joncteurs regroupe ce que, pour la description de la langue française on nomme "préposition", "conjonction de coordination", "conjonction de subordination", "connecteur" ou même "marqueur de structuration".* »

Il faut reconnaître que Millet adopte une optique descriptive fonctionnelle qui envisage sous un angle critique la relation des éléments linguistiques au niveau de l'axe syntagmatique. Par ailleurs, contrairement à Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet (2008, p.21) qui considèrent les conjonctions comme des « *mots vides* », nous avons remarqué que "mais" est bel et bien porteur d'une charge sémantique. Ce mot signifie "plus, plus encore". C'est dire qu'il peut, en raison de sa propriété additive, renchérir la puissance expressive d'un énoncé. Sous ce versant, nous sommes d'avis que la conjonction "mais" ne mérite pas d'être prise

pour une catégorie mineure. Elle présente une gamme impressionnante de valeurs : mais descriptif, mais argumentatif, mais de renchérissement, mais de soulignement, mais d'exclusion, mais de restriction, mais d'opposition, mais de concession, mais d'extension, mais d'objection, mais de transition...

Il s'y ajoute que cette conjonction est en lien avec certains rouages syntaxiques (technique *de dislocation et d'extraction, emboîtement hypotaxique des propositions*) et figures rhétoriques (*alliance des mots, alliance des idées*). Il messied en conséquence d'en minorer ses enjeux syntaxiques et stylistiques. Au final, la présente étude permet de faire comprendre que la conjonction "mais" peut bel et bien contribuer à la cohésion textuelle, expression à propos de laquelle El khayaoui Mohammed et Driss Louiz (2024, p.233) affirment :

« La cohésion se réfère aux mécanismes linguistiques et aux stratégies utilisées pour relier les phrases entre elles de manière fluide et cohérente. Cela inclut l'utilisation de connecteurs logiques tels que "de plus", "par conséquent", "en revanche", ainsi que les pronoms, les références anaphoriques et d'autres éléments qui assurent une transition harmonieuse d'une phrase à l'autre. »

Conclusion

En définitive, la présente étude s'est constituée à partir d'un plan tripartite. La première partie nous a permis de faire la lumière sur la conjonction "mais". La deuxième a permis de présenter le cadre méthodologique de notre travail de recherche. Quant à la dernière, elle a donné l'occasion de saisir de manière succincte les différentes valeurs de la conjonction "mais" dans les phrases anaphoriques du Président Sarkozy. Ces valeurs se ramènent essentiellement à l'objection, l'extension, l'opposition et à la transition.

À travers une technique rhétorique qui joue sur l'affectif (en l'occurrence l'anaphore), le Président français appelle l'Afrique et sa diaspora au dialogue culturel et à l'universalisme. S'exprimant sur trois sujets sensibles (les conséquences actuelles de la colonisation, le sort de l'homme noir, et la place de la jeunesse africaine dans le monde contemporain), il fait preuve d'une certaine maîtrise dans l'art du discours en tirant profit des valeurs originelles, significatives et mélioratives de la conjonction "mais".

Sur le plan de l'implication scientifique, la présente étude s'associe aux travaux existants sur le rôle prépondérant de "mais" dans la construction discursive. Les travaux de Léon Clédet,



Olivier Soutet, Maurice Grevisse, André Goosse, Martin Riegel nous confortent dans l'idée que "mais" assure des fonctions qui outrepassent celles d'une simple conjonction.

Bien qu'elle se soit limitée à l'expressivité de "mais" dans le contexte des anaphores mises à profit par le Président Sarkozy, la présente contribution reste d'un apport certain en ceci qu'elle permet de comprendre que, par-delà les éparses fonctions qui lui sont machinalement attribuées, "mais" change de valeur suivant le contexte, plus exactement le cotexte.

Références bibliographiques

- Césaire A. (1983). « *Cahier d'un retour au pays natal* » [en ligne] consultable sur : https://susa-literatura.eus/kaierakm/aime-cesaire-cahier_d%27un_retour_au_pays_natal.pdf
- Clédat L. (1914). *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie
- Colin J-P. (2010). *Le français tout simplement*, Paris, Éditions Eyrolles
- Dubois J. & al. (2007). *Grand Dictionnaire : linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse
- Dupriez B. (1984). *Les procédés littéraires (dictionnaire)*, Paris, Union général d'Éditions
- El khayaoui M. & Louiz D. (2024) « COHERENCE ET COHESION TEXTUELLES : POUR UNE MEILLEURE APPROCHE DE L'ÉCRIT », *Revue Internationale du chercheur*, Volume 5 : numéro 1, pp: 229-251
- Gielis B. (2014). « Analyse critique du discours de Dakar de Nicolas Sarkozy et commentaire de sa traduction anglaise » [en ligne], consultable sur URL : https://libstore.ugent.be/fulltxt/RUG01/002/162/285/RUG01-002162285_2014_0001_AC.pdf
- Goosse A. & Grevisse M. (2006). *Le bon usage*, Paris, Duculot
- Lehmann A. & Martin-berthet F. (2008). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin
- Millet A. (2019). *Grammaire descriptive de la langue des signes française*, Grenoble, UGA Éditions
- Riegel M. & al. (2008). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses
- Sarkozy N. (2007). « Le discours de Dakar » [En ligne], consultable sur URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html
- Soutet O. (1989). *La syntaxe du français*, Paris, Presses Universitaires de France